



Conseil Municipal ordinaire

Séance du 16 juin 2026

18h30

Département des Côtes d'Armor

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de TREBEDAN légalement convoqué, s'est réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, sous la présidence de M. Didier IBAGNE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

IBAGNE Didier, PAUTHONNIER Eddy, BLANCHARD Ludivine, Filipe DE ALMEIDA NETO, Céleste DE ALMEIDA NETO, ABOAF Aurore, Policarpo MENDES RIBEIRO, Mélanie VAUTIER, Ghislaine de SALINS

Absents excusés : LAMY Didier Thibault MARCHADIER

Secrétaire de Séance : Eddy PAUTHONNIER

Conseillers en exercice : 11 - Conseillers présents : 9 – Votants : 9

TERRAIN LIEU DIT LA PIERRE DECLASSEMENT POUR CESSON

Monsieur le Maire présente une demande concernant le déclassement d'une partie de la voie communale pour cession aux propriétaires de la Pierre.

Vu le code général des collectivités Territoriale,

Vu le code général de la Propriété des personnes publiques,

Vu La demande des propriétaires sise au lieu-dit la Pierre que cette partie de cette voie communal dessert.

Considérant que cette partie de la voie communale ne dessert que les propriétaires de la seule habitation sise la Pierre.

Considérant que ce bien n'est pas affecté à l'usage du public du fait qu'elle ne dessert la seule habitation sise la Pierre.

Considérant qu'il résulte de cette situation une désaffectation de fait de ce bien.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

Constata la désaffectation du bien (d'une partie de la voie communale)

Décide du déclassement de ce bien du domaine public communal et son intégration dans le domaine privé communal,

De voir avec les propriétaires pour les suites des démarches et les montants engagés qui seront à leur charge (géomètre, notaire etc.)

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette opération.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous/Préfecture

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du conseil municipal de Trébédan
Fait à Trébédan le 16 juin 2026

Le Maire,
Didier IBAGNE

Le secrétaire de séance
Eddy PAUTHONNIER

